

**DECISION SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS
PRECEDENTES DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CONFERENCE
Doc. EX.CL/623(XVIII)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur la mise en œuvre des décisions précédentes du Conseil exécutif et de la Conférence de l'Union africaine ;
2. **RAPPEL** sa Décision Assembly/AU/Dec.318(XV) sur la mise en œuvre des décisions précédentes du Conseil exécutif et de la Conférence adoptées par quinzième session ordinaire de la Conférence qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) en juillet 2010, par laquelle il est demandé à la Commission d'améliorer le format du rapport et d'élaborer, en collaboration avec le Comité des Représentants permanents, les directives sur la préparation et l'adoption des décisions, y compris le nombre de décisions et le calendrier l'établissement des rapports ;
3. **DEMANDE** à la Commission d'examiner toutes les questions susmentionnées pendant la retraite Commission/COREP prévue pour le début de mars 11 ;
4. **DEMANDE EGALEMENT** à la Commission de faire rapport à la Conférence sur la mise en œuvre de la présente décision, par le biais du Conseil exécutif, à sa prochaine session ordinaire de juin 2011.



2011

Decision on the Implementation of the Previous Decisions of the Executive Council and the Assembly Doc. Ex.CI/623(Xviii)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1227>

Downloaded from African Union Common Repository